

Boucle de la Pradelle

Chaudes-Aigues



Chaudes-Aigues, cité thermale nichée dans l'Aubrac



Une boucle courte mais variée, idéale pour une petite sortie trail.

Un parcours complet idéal pour s'entraîner: une courte section de montée un peu sèche puis un long tronçon de faux plat, et une descente en deux parties aussi: pente douce puis pente raide. Et le tout dans un bel environnement, très nature.

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 45 min

Longueur : 7.5 km

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Itinéraire

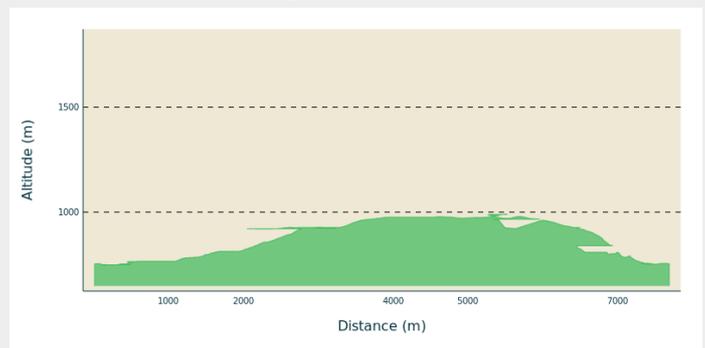
Départ : Parking de la piscine, Chaudes-Aigues

Arrivée : Parking de la piscine, Chaudes-Aigues

Balisage :  Lozère Trail Nature

Communes : 1. Chaudes-Aigues

Profil altimétrique



Altitude min 0 m Altitude max 0 m

1. Le départ est un peu raide. Après avoir rejoint par la route le quartier de la Pradelle, cela grimpe par un sentier sur un bon kilomètre, afin de se hisser sur le plateau
2. Au hameau de l'Hert, on emprunte un court tronçon de goudron, puis on retrouve un chemin qui conduit jusqu'à la Fridière. Deux kilomètres de faux plat bien montant.
3. On entame la partie descendante, qui commence sur une pente douce, à travers champs
4. Au niveau du stade, l'itinéraire devient plus joueur: un super monotrace descend raide dans la forêt pour finir en beauté!

Sur votre chemin...



 Histoire du château du Couffour (A)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de la piscine, Chaudes-Aigues

Lieux de renseignement

Les Pays de Saint-Flour - Bureau de Chaudes-Aigues

3 Place du Gravier, 15110 Chaudes-Aigues

chaudesaigues.info@pays-saint-flour.fr

Tel : 04 71 23 52 75

<https://www.pays-saint-flour.fr/>



Source



Saint-Flour Communauté

<https://saint-flour-communaute.fr/>

Sur votre chemin...



Histoire du château du Couffour (A)

L'HISTOIRE

Descendante de ROBERT DE SAINT URCIZE, premier seigneur de Chaudes-Aigues au XI^{ème} siècle, BLAVIA apporta en dot le fief du Couffour à son époux FALCON DE REVEILHAC, noble du Gévaudan qui fonda la Baronnie du Couffour au GERAUD DE REVEILHAC, son petit fils ou arrière-petit-fils fut Seigneur du Couffour en 1290. Son fils ETIENNE adopta, à la fin du XIII^{ème} le surnom de BESSE.

En 1406, JEAN DE BESSE vendit ou donna les terres à ANTOINE DE ROCHEDRAGON, Seigneur de Yolet. Le plus illustre des ROCHEDRAGON fut CHATTARD DE ROCHEDRAGON que le Duc de Berry nomma gouverneur de Carlat.

À la fin de l'an 1531, le domaine passa dans la famille de LA ROQUE et GUILLAUME DE LA ROQUE en fut Seigneur en 1539.

En 1579, les Huguenots occupaient le château. En 1600, GUILLAUME DE PELAMOURGUE devint Seigneur du Couffour et, en 1626, GEORGES DE PELAMOURGUE lui succéda. Il eut une fille, la célèbre GABRIELLE qui apporta en dot le Couffour à JEAN DE MONTVALLAT son cousin, qu'elle épousa.

Durant 25 ans le château fut le théâtre d'orgies sanglantes dignes de la Tour de Nesle. GABRIELLE eut deux enfants : une fille, CATHERINE, mariée à JACQUES DE PUEL, et un fils, FRANCOIS DE MONTVALLAT qui prit part aux exactions de sa mère. Mis en justice par le Procureur du Roi, GABRIELLE, son fils FRANCOIS DE MONTVALLAT et leurs comparses furent condamnés à mort. Cette condamnation ne concernait pas JEAN DE MONTVALLAT qui prit du service dans l'armée. FRANCOIS bénéficia de la clémence royale et embrassa la carrière des Armes. GABRIELLE, malgré l'arrêt rendu, ne fut pas exécutée. La Baronnie revint à JACQUES DE PUEL qui, en 1667, prit le titre de coseigneur de Chaudes-Aigues. Devenue veuve, MARGUERITE, sa fille épousa MARC ANTOINE DE MALEFOSSE qui décéda en 1744. MARGUERITE sollicita, en vain, auprès de l'intendant ROSSIGNOL l'octroi de la Baronnie de Chaudes-Aigues vacante à la mort du dernier des BOURBON-MALAUZE.

Le 15 avril 1775, ALEXANDE JEAN BAPTISTE DE MALEFOSSE fit hommage au Comte d'Artois, duc d'Auvergne, pour ses terres du Couffour. Cet hommage fut le dernier acte public de la famille du Couffour en Haute Auvergne. Au XVIII^{ème}, ALEXANDRE vendit le domaine du Couffour à PIERRE BARLIER DU SARGE, bourgeois de la Ville dont le fils PIERRE GUILLAUME devint seigneur du Couffour et coseigneur de Chaudes-Aigues en 1789.

Ainsi, à la veille de la Révolution, le fief du Couffour échappait à la Noblesse pour devenir la propriété de riches bourgeois. Le domaine est aujourd'hui propriété de la Commune de CHAUDES-AIGUES